

SÉANCE DU 23 MARS 2009

Centre de tri Tricentris

La Ville de Mirabel accepte de verser une cotisation supplémentaire maximale de 129 313 \$ à Tricentris, centre de tri, pour la constitution d'un fonds de stabilisation afin de lui permettre de poursuivre ses opérations, au moins jusqu'en mars 2010, compte tenu de la crise qui frappe actuellement le marché de la revente des matières recyclables et que Tricentris se finance en majeure partie grâce au fruit de la revente de ces matières recyclables.

Acceptation finale de travaux

On procède à l'acceptation finale des travaux suivants :

- ◆ Mise en place d'infrastructures municipales, rue Touchette, réalisée par Excavation Denis Binette.
- ◆ Travaux d'asphaltage 2007 exécutés par l'entrepreneur Asphalte Desjardins.
- ◆ Éclairage décoratif, rues Guillaume-Alarie et Hubert-Aquin, secteur de Saint-Janvier, installé par l'entrepreneur Gérald Paquette, entrepreneur électricien.

Fourniture d'un camion six roues

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Kenworth Montréal, la soumission relative à la fourniture d'un camion six roues avec boîte de service, année 2010, pour le Service de l'équipement et des travaux publics, pour un prix total ne dépassant pas 79 992,26 \$, incluant les taxes et les frais incidents.

Fourniture de bacs roulants

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit IPL, la soumission relative à la fourniture de 1 000 unités de bacs roulants (240 litres), pour un prix total ne dépassant pas 54 552,49 \$, incluant les taxes et les frais incidents.

Analyses de laboratoire

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit BioLab, la soumission relative aux analyses de laboratoire d'eau potable, pour la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010, pour un prix total ne dépassant pas 43 539,27 \$, incluant les taxes et les frais incidents.

Fourniture d'aluminate de sodium

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Kemira Water solutions, la soumission relative à la fourniture d'aluminate de sodium en solutions, pour un prix total ne dépassant pas 44 351,41 \$, incluant les taxes et les frais incidents.

Déchiquetage de branches

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Serbra, la soumission relative au déchiquetage de branches, pour un prix total ne dépassant pas 25 396,88 \$, incluant les taxes et les frais incidents.

Fourniture de conteneurs

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Machinerie Laurin, la soumission relative à la fourniture de deux conteneurs de 70 verges cubes de type « Roll-off », pour gros rebus, pour un prix total ne dépassant pas 26 187 \$, incluant les taxes et les frais incidents.

Élimination de boues organiques

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit WM Québec, la soumission relative à la location et au service de conteneurs pour l'élimination des boues organiques produites à la station d'épuration du secteur de Saint-Canut, pour un prix total ne dépassant pas 27 961,25 \$, incluant les taxes et les frais incidents.

Produits d'entretien

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Sanbec, la soumission relative à la fourniture de matériel et de produits d'entretien, pour l'année 2009, pour un prix total ne dépassant pas 28 620,50 \$, incluant les taxes et les frais incidents.

Assurances de dommages

On accorde le contrat d'assurances de dommages (biens et responsabilités) pour la période du 31 mars 2009 au 31 mars 2010, au courtier B.F. Lorenzetti & Associés. On autorise les versements au mandataire désigné en vertu de l'entente concernant l'achat commun d'assurances de dommages par le regroupement, entre autres, des villes et régies des MRC Thérèse-de-Blainville et Mirabel, de la ville de Saint-Eustache, d'une somme de 57 257 \$ représentant la quote-part de la

franchise collective attribuée à la Ville de Mirabel par ledit regroupement.

Utilisation de logiciels

On autorise la signature d'une entente entre la Ville de Deux-Montagnes et la Ville de Mirabel concernant l'utilisation de logiciels et du centre de relève 911 (poste secondaire).

Règlement sur les systèmes d'alarme

Un avis de motion est donné pour qu'à une prochaine séance soit présenté un règlement relatif aux systèmes d'alarme pour la protection contre les intrus et les incendies qui vise notamment à imposer des amendes allant de 100 \$ à 800 \$ pour les fausses alertes en matière d'incendie.

Station de pompage d'eaux usées rue de Belle-Rivière

On adopte le règlement 1694 qui autorise la préparation des plans et devis incluant la surveillance et le contrôle de la qualité des travaux de remplacement de la conduite d'égouts sanitaires existante, entre la conduite de refoulement de la station de pompage d'eaux usées, rue de Belle-Rivière, et l'usine d'épuration du secteur de Saint-Canut. On décrète à ces fins une dépense de 1 610 000 \$ et un emprunt de 494 620 \$.

Travaux d'agrandissement et de mise aux normes de l'usine de filtration de Saint-Jérôme

On adopte le règlement 1695 qui autorise le paiement d'une quote-part pour les travaux d'agrandissement et de mise aux normes à l'usine de filtration de Saint-Jérôme. On décrète une dépense et un emprunt à ces fins de 2 653 055 \$.

Poste de lieutenant au Service de la sécurité incendie

On nomme M. Mario Beaudoin à titre de lieutenant admissible au Service de la sécurité incendie pour le district de Saint-Janvier, à compter du 24 mars prochain.

Poste d'opérateur-technicien

On embauche M. Simon Chartrand au poste d'opérateur-technicien à l'hygiène du milieu, à compter du 24 mars prochain.

Camp de jour

La Ville prolonge le contrat intervenu avec L'air en fête relativement à l'engagement de moniteurs pour le programme de camp de jour de l'année 2009.

N/Réf. : G3 217